

20250212 la Croix

<https://www.la-croix.com/societe/immigration-les-depenses-des-associations-en-hausse-20250212>

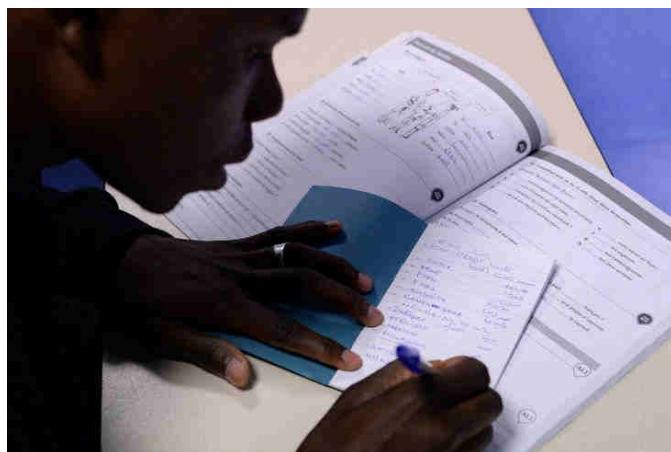
Immigration : les dépenses des associations en hausse

Analyse

Les financements octroyés aux associations qui interviennent auprès des migrants ont augmenté de plus de 52 % entre 2019 et 2023, selon un rapport publié le 11 février par la Cour des comptes. Une hausse qui n'est pas seulement due à l'augmentation du nombre de personnes concernées.

Nathalie Birchem,

réserve aux abonnés



Cours d'alphabétisation pour des migrants dans l'ancienne maison de retraite de Cancale (Ille-et-Vilaine) qui fait office de centre d'accueil et d'orientation temporaire. Marc Ollivier / OUEST FRANCE/MAXPPP

Ce n'est pas toujours connu. Dans un rapport publié le 11 février, la Cour des comptes rappelle que, pour mettre en œuvre sa politique en matière d'immigration, l'État s'appuie en grande partie sur des associations, à qui il délègue un grand nombre de missions, contre financement.

On retrouve ainsi des acteurs associatifs dans le secteur de l'hébergement, dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, ou, quand ils obtiennent le statut de réfugié, dans leur recherche de logement et d'emploi. Quand un étranger obtient un titre de séjour, il reçoit aussi, dans le cadre de son contrat d'intégration républicaine, une formation civique et si besoin linguistique, prodiguée là encore par des associations. De même que, quand il est en situation irrégulière et qu'il est placé en rétention en vue d'une expulsion, ce sont encore des associations qui lui permettent d'accéder à des recours juridiques.

L'augmentation des flux n'explique pas tout

Cette politique a bien évidemment un coût. Qui est en hausse. « *Les crédits de la mission "immigration, asile et intégration" ont progressé de 23 % entre 2019 et 2023 pour s'établir à 2,3 milliards d'euros, principalement pour financer de nouvelles dépenses d'allocation aux demandeurs d'asile et d'hébergement* », écrit la Cour des comptes. Or, « *dans ce cadre, les*

financements octroyés aux associations ont augmenté de plus de 52 % » sur la période pour passer à « près de 1,1 milliard d'euros », ajoute le rapport.

Bien sûr, cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'étrangers suivis dans le cadre des missions dévolues aux associations. Entre 2019 et 2023, les demandedes d'asile ont par exemple augmenté de 7,4 % et les créations de places d'hébergement de 14,7 %. Mais, estiment les rapporteurs, cette progression ne s'explique « *pas uniquement par l'augmentation des flux de publics bénéficiaires* ».

À lire aussi [*Immigration : François Bayrou lance l'idée d'un débat sur l'identité nationale*](#)

Elle résulte aussi « *de plusieurs phénomènes tels que, dans le domaine linguistique, le caractère plus intensif des prestations proposées et un changement dans la composition des bénéficiaires, avec un accroissement de la part de ceux qui réclament un accompagnement plus intensif* ». Ainsi, du fait de l'accroissement des personnes non francophones et qui parfois n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine, le nombre de signataires du contrat d'intégration républicaine, qui comporte un forfait de 600 heures, a progressé de 96 % entre 2019 et 2023.

Un manque de concurrence

Enfin, cette hausse des dépenses est aussi « *facilitée par le manque de concurrence entre les prestataires, historiquement présents dans telle ou telle partie du territoire* ». Ainsi, s'agissant des formations linguistiques, le prix de l'heure varie de 6,04 € par bénéficiaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur à 8,90 € en Nouvelle-Aquitaine, « *soit 47 % de surcoût, qui résulte principalement d'une différence sur le coût du personnel affecté à la prestation* ».

À lire aussi [*L'immigration augmente toujours, mais moins qu'avant*](#)

Aussi la Cour préconise-t-elle de revoir le périmètre des appels d'offres pour favoriser la concurrence, d'élaborer un référentiel unique de tâches pour mieux encadrer les dépenses ou encore de mieux définir les compétences requises pour telle et telle tâche.

À découvrir [*Immigration: la Cour des comptes souligne la hausse du financement des associations*](#)